

## DECLARATION DE CONFORMITE

Nous, HUMIDISTOP France SAS, 7 avenue Didier Daurat, 31700 BLAGNAC

Déclarons, sous notre seule responsabilité que le produit :

Nom produit : ATE

Modèle : ATEx



est conforme à la législation pertinente de l'Union Européenne en matière d'harmonisation :

- Directive 2014/30/UE (CEM)
- Directive 2013/35/UE (EMF)
- Directive 2011/65/UE + Amendement 2015/863/UE (RoHS)
- Directive 2012/19/UE (DEEE)

La conformité aux exigences essentielles de la directive 2014/30/UE a été démontrée par rapport aux normes suivantes :

- EN 61000-6-1 : 2007 Compatibilité électromagnétique
- EN 61000-6-3 : 2007 + A1 : 2011 Compatibilité électromagnétique

La conformité aux exigences essentielles de la directive 2013/35/UE a été démontrée par rapport aux normes suivantes :

- EN 62311 : Évaluation des équipements électroniques et électriques en relation avec les restrictions d'exposition humaine aux champs électromagnétiques (0 Hz – 300 GHz)
- EN 62479 : Évaluation de la conformité des appareils électriques et électroniques de faible puissance aux restrictions de base concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (10 MHz - 300 GHz)

La procédure d'évaluation de la conformité visée dans la directive 2011/65/UE + Amendement 2015/863/UE a été suivie en collaboration avec l'organisme suivant :



48 Rue René Sentenac – 31300 TOULOUSE - FRANCE

Les obligations réglementaires visées dans la directive 2012/19/UE sont suivies en collaboration avec l'organisme suivant :



34-40 Rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE - FRANCE



M. WILLIAM COIGNARD

Dirigeant de la société HUMIDISTOP